



Verneuil sur Avre, le mercredi 18 mars 2015

Le Proviseur

A

l'ensemble de la communauté scolaire des lycées

Direction

Guillaume Gasnier
Proviseur

Virginie Cornillault
Proviseur adjoint

Hélène Gabaret Ferret
Adjoint gestionnaire - agent comptable

Benoit Masseron
Chef des Travaux

Téléphone
02 32 60 60 60
Fax
02 32 60 60 83
Mél.

ce.0270042z@ac-rouen.fr

830 boulevard des poissonniers
27130 Verneuil sur Avre

<http://lycees.ac-rouen.fr/porte-normandie/>

Objet : DANGER - éclipse partielle de soleil du vendredi 20 mars 2015.

L'observation sans précaution d'une éclipse partielle de soleil engendre des lésions ophtalmiques graves et irréversibles.

Le vendredi 20 mars 2015, une éclipse partielle du soleil sera visible en France de 9h à 12h. Le maximum d'obscuratation du soleil aura lieu vers 10h30.

L'observation de cet événement ne peut se faire qu'à la condition d'être muni de lunettes spéciales, conformes aux dispositions prévues par la directive européenne 89/686/CEE relative aux équipements de protection individuelle et portant la norme CE, achetées chez un pharmacien ou un opticien. Elles sont à usage unique et ne peuvent donc servir qu'une seule fois.

A défaut de cet équipement, il ne faut pas observer directement le soleil, sous peine d'entraîner de graves lésions ophtalmologiques (brûlure de la rétine, cécité soudaine et irréversible...).

Il conviendra également de mettre en garde contre l'utilisation de moyens de protection de fortune, comme les verres fumés, les films radiologiques ou de simples lunettes de soleil dont la faculté de protection est très insuffisante.

En aucun cas, le soleil ne devra être observé avec des instruments d'optique (jumelles, appareils photographiques...).

Le Proviseur,



Guillaume Gasnier